

# À rayons ouverts

BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC  
12<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 46 avril – juin 1999



# Un illettré qui ne l'était pas : Harry Bernard

Il y aura vingt ans, en mai prochain, que mourait l'écrivain et journaliste Harry Bernard. Cet homme qui, pendant longtemps, signa ses articles du curieux pseudonyme de *L'Illettré* est aujourd'hui tombé dans l'oubli. Il suffit pourtant de parcourir ses papiers pour y découvrir les nombreuses réalisations de cet infatigable travailleur de la plume.

Harry Bernard naît à Londres, le 9 mai 1898. Puis sa famille passe en France, et c'est dans un lycée de Soissons que le jeune Harry apprend à lire. Il séjourne ensuite à Saint Albans au Vermont avant d'arriver au Québec. En 1911, il entreprend ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Dès l'obtention de son baccalauréat, en 1919, il entre au journal *Le Droit*, à Ottawa, où il exerce les fonctions de correspondant parlementaire, de traducteur de dépêches et de rédacteur. Il prend la direction du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, en juin 1923, et demeure à son poste jusqu'à sa retraite, en 1970.

## UNE CARRIÈRE FRUCTUEUSE

La Bibliothèque nationale du Québec a fait l'acquisition des papiers d'Harry Bernard en 1980. Ce fonds d'un peu plus de neuf mètres de documents offre un excellent aperçu de la double carrière de l'écrivain entre 1924, l'année de publication de son premier roman, *L'homme tombé* et 1973, qui marque la fin des billets de *L'Illettré*. À l'exception des *Jourssont longs*, on trouve peu de manuscrits des romans publiés de l'auteur. Le fonds contient toutefois une quinzaine de dossiers sur ses œuvres qui comprennent sept romans, un recueil de nouvelles, deux ouvrages de critique littéraire, une série de fascicules de vulgarisation en sciences naturelles et un essai sur la vie en forêt dans la Haute-Mauricie.

Adeptes convaincus de la doctrine du régionalisme, Harry Bernard consacra dix années à la préparation d'une thèse sur le roman régionaliste américain. Grâce à une bourse de la fondation Rockefeller, il sillonna les États-Unis d'est en ouest, à la recherche d'informations pour sa thèse. Des dossiers, ainsi que plusieurs centaines de lettres rendent compte de ce travail monumental qui lui mérita le titre de docteur ès lettres.

Cet homme cultivé, à l'esprit curieux et méthodique, a rassemblé, au fil des ans, pas moins de quinze cents dossiers sur des sujets variés : littérature, beaux-arts, histoire, politique canadienne et internationale, etc. Bon nombre de ces dossiers concernent les écrivains de toutes origines. *L'Illettré* a certainement puisé, dans cette abondante matière, les renseignements qui étayaient ses intéressantes chroniques. Une grande partie de ses articles se trouve d'ailleurs dans le fonds sous la forme de manuscrits, de coupures ou d'épreuves.

Les multiples fonctions d'Harry Bernard font de lui un témoin privilégié de son époque. En 1932, il prend la tête de la revue *L'Action nationale* qui compte, parmi les membres de son comité de rédaction, l'abbé Lionel Groulx, Esdras Minville, Hermas Bastien, Olivier Maurault, Arthur Laurendeau et René Chaloult. Directeur de journal et membre fondateur de l'Association des hebdomadaires de langue française, il a connu une pléiade de journalistes du Canada et de la Nouvelle-Angleterre. Sa vaste correspondance de plusieurs milliers de lettres contient, entre autres, les noms de Robert Choquette, Louis Dantin, Alfred Desrochers, Jean-Charles Harvey, Simone Routier et Marie-Anna Roy. Y figurent également ceux de nombreux religieux et de politiciens en vue tels qu'Antonio



Harry Bernard au début des années quarante.

Barrette, John Diefenbaker et Daniel Johnson.

Ce fonds représente en outre une excellente source d'information sur la ville et la région de Saint-Hyacinthe. Il contient enfin de nombreux documents sur la Mauricie, véritable paradis pour le pêcheur et le passionné de nature que fut aussi le journaliste.

L'inventaire des papiers d'Harry Bernard sera disponible à la consultation d'ici quelques mois. Souhaitons qu'il éclaire davantage l'une des belles figures du milieu littéraire québécois de la première moitié de ce siècle. □

FRANCE OUELLET  
Division des archives privées

# Printemps 1999

## Une présence active de la BNQ

**L**a Bibliothèque nationale du Québec a participé à plusieurs manifestations médiatiques au cours du printemps 1999. La présence de la BNQ à différents événements culturels avait pour but de mieux faire connaître ses collections tant au Québec que dans le monde.

La saison a débuté par le Salon du livre de Paris qui s'est tenu au Palais des Expositions du 18 au 28 mars 1999. La Bibliothèque a profité de cet événement majeur pour présenter ses collections numérisées et son catalogue multi-média. Plusieurs visiteurs français ont été impressionnés par la richesse des collections de la BNQ. La collection de cartes postales du Québec ancien a suscité de nombreux témoignages élogieux.

Le 8 avril, monsieur Philippe Sauvageau, président et directeur général de la Bibliothèque nationale du Québec, recevait les insignes d'officier des Arts et Lettres de France de la République française. Cette décoration, décernée par madame Catherine Trautmann, ministre de la Culture et des Communications de France,



Photo : Claude Sauvageau

Monsieur Jean-Pierre Meullenet, conseiller culturel au Consulat général de France à Québec, (au centre), remettait les insignes d'officier des Arts et Lettres de France à monsieur Philippe Sauvageau, président et directeur général de la BNQ et à madame Anne-Marie Guerineau, directrice de la revue *Nuit blanche*.

soulignait la contribution exceptionnelle de monsieur Sauvageau au développement des bibliothèques de la francophonie.

Du 7 au 11 avril, la Bibliothèque participait au Salon du livre de Québec où elle présentait, entre autres, une exposition sur les prix littéraires du Québec. Les

nombreux visiteurs venus au stand de la BNQ ont pu prendre connaissance des collections d'imprimés québécois conservés par l'institution nationale.

Toujours à Québec, du 14 au 16 avril 1999, la BNQ a participé au Salon informatique affaires à l'occasion de la semaine nationale des inforoutes. Sous l'Agora électronique, la Bibliothèque présentait son site Internet comportant une foule d'informations sur ses collections, ses services, ses publications et ses activités culturelles.

MARCEL FOURNIER



Photo : Claude Sauvageau

Lors du Salon du livre de Québec, la BNQ a mis l'accent sur une exposition consacrée aux prix littéraires québécois et sur ses collections numérisées.



Photo : Michel Dompiere

La BNQ présentait une intéressante exposition de livres d'artistes et de Laurentiana au Salon du livre de Paris, une des activités du Printemps du Québec en France.



Le stand de la BNQ au Salon informatique affaires de Québec en avril dernier.

# La numérisation de 2 000 pièces musicales



## SÉLECTION DES TITRES

Par le dépôt légal, les acquisitions et les donations, la Bibliothèque nationale du Québec a réuni une importante collection d'enregistrements sonores couvrant pratiquement tout le XX<sup>e</sup> siècle. Le projet de numérisation des enregistrements québécois vise à rendre accessible la partie de cette collection qui regroupe les pièces musicales réalisées avant 1949. Si l'on excepte quelques rares pièces (Mary Travers (La Bolduc), Ovila Légaré, Raoul Jobin...) qui ont connu une seconde vie grâce à des rééditions audionumériques, ces enregistrements sont pratiquement inconnus du grand public et même des chercheurs.



Hector Charland

La première moitié du siècle. Certains exemplaires ne sont toutefois pas en assez bonne condition pour être numérisés. La sélection, effectuée de concert avec les responsables de la Section de la musique, a permis de choisir 2 000 pièces dans le

Environ 13 000 enregistrements sonores québécois ont été produits durant cette période. La collection de la Bibliothèque réunit environ 85 % des enregistrements québécois produits au cours de la première



Louis Chartier



Emma Albani

but d'offrir au public et aux chercheurs un échantillon significatif. La Bibliothèque a favorisé la chanson et l'art lyrique, bien que certaines pièces instrumentales folkloriques aient également été sélectionnées. Comme aucun projet d'une telle envergure n'avait encore été réalisé dans le monde, il fallait donc prévoir une certaine période d'expérimentation et une mise au point progressive de chaque étape du processus de réalisation.

Le choix des artistes a été effectué selon des critères basés, entre autres, sur l'importance de la discographie et la place de l'artiste dans l'histoire musicale. Il importait cependant de retenir le plus grand nombre d'artistes, et la première sélection compte plus de 175 interprètes. Certaines chansons ont été sélectionnées pour des raisons sociologiques parce qu'elles faisaient état d'événements historiques ou de situations sociales qui prévalaient à une époque déterminée.

## TECHNIQUE

Les enregistrements de la première moitié du siècle sont généralement appelés « 78 tours », mais la réalité est plus complexe. Avant les ententes de standardisation du milieu des années 1920, chaque compagnie tentait d'imposer ses standards pour garder sa clientèle captive. Ainsi, les disques *Columbia* tournaient à 80 tours/minute, ceux de *Victor Talking Machine*, à 76,59 tours et ceux de *Berliner* et de

*Starr*, une société canadienne, à 78,26 tours/minute. Plusieurs autres variantes ont existé selon les époques. La plupart des disques étaient gravés latéralement, et l'information s'inscrivait en largeur dans un sillon de profondeur constante. Cependant, *Edison*, *Pathé* et plusieurs autres compagnies utilisaient la gravure verticale, la profondeur de l'incrustation déterminant alors les caractéristiques du son. Au fil des ans, la largeur du sillon a diminué et il faut maintenant utiliser des aiguilles adaptées pour écouter les enregistrements anciens. La collection de la Bibliothèque compte trois disques à gravure verticale, tous enregistrés par la compagnie *Edison*.

La Bibliothèque a acquis récemment une table tournante fabriquée par la société *Esoteric Sound*, de l'Illinois. Dotée d'un moteur alimenté par courant continu et fonctionnant à l'aide d'une courroie, la table de 30 cm tourne à des vitesses déterminées (71,29; 76,59; 78,26; 80; 45; 33,34 tours/minute), avec une variation de 6 %. Une manette permet, lorsqu'utilisée avec une cartouche spéciale, de faire jouer



Sarah Fischer

les disques à gravure verticale. La table tournante peut aussi recevoir des disques allant jusqu'à 40 cm de diamètre, comme ceux utilisés pour les transcriptions radiophoniques. L'écoute des enregistrements de cette époque nécessite trois formats d'aiguilles elliptiques tronconiques.



Charles Marchand

## NUMÉRISATION

La numérisation des pièces musicales comportait deux étapes : d'abord, l'archivage sur cassette audionumérique (DAT), et éventuellement sur CD, afin de faciliter l'utilisation future et de réduire la manipulation de supports fragiles; ensuite, la création de fichiers informatiques destinés au site Internet de la Bibliothèque.

Pour la première étape, la numérisation a été effectuée avec une enregistreuse *Tascam DA-30 MK-II*. Afin de conserver le maximum d'informations, un échantillonnage à 44,1 KHz stéréophonique a été réalisé, même si tous les enregistrements étaient monophoniques. Les gravures de cette époque comportent toutes des bruits de surface dont l'importance varie en fonction des matériaux utilisés et des signes de l'usure du temps (égratignures, imperfections, saletés). Tous les enregistrements ont été préalablement dépoussiérés avec une brosse antistatique, lavés avec une solution d'eau tiède et de savon doux, et enfin asséchés.

Par la suite, un test de niveau sonore est rapidement effectué pour chaque pièce, car la dynamique varie souvent d'un disque à l'autre, même s'il s'agit d'enregistrements produits par une même compagnie (les

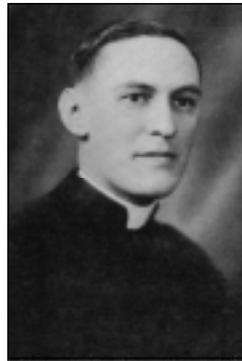


Jean Lalonde

standards dans ce domaine n'ont été fixés que dans les années 1950). On attribue ensuite à chaque pièce un numéro de séquence inscrit sur la bande pour en faciliter le repérage. Pour chaque cassette audionumérique, l'opérateur remplit un bordereau comportant les renseignements suivants : numéro de repérage; titre; interprète; numéro du disque; note indiquant s'il s'agit d'un enregistrement acoustique ou électrique, à gravure latérale ou verticale; vitesse de lecture; format; durée de la pièce. Une note concernant l'état du disque, l'année et le lieu de l'enregistrement ainsi qu'un numéro Iris de catalogage, est également ajoutée.

Sauf quelques rares exceptions, les informations concernant l'année et le lieu de l'enregistrement ne sont jamais indiquées sur les disques. La connaissance de registres des studios des compagnies *Starret Brunswick* permet cependant de connaître la date précise de ces enregistrements. Tous les autres sont datés approximativement selon leurs apparitions dans des magazines spécialisés et dans les catalogues des compagnies.

La création d'un fichier informatique.wav 22 KHz 16 bit s'est effectuée parallèlement. Afin de rendre l'écoute plus agréable, le programme de traitement sonore *Wavelab*, de la compagnie Steinberg, a été utilisé. Rapide et versatile, il permet de corriger les bruits de surface et les égratignures ainsi que les imperfections ponctuelles et cycliques. Ce traitement ne peut cependant offrir les mêmes résultats que ceux obtenus à l'aide de programmes plus coûteux et plus élaborés (*Sonic Solution* et autres). Le but visé n'est pas d'obtenir un fichier de qualité CD, mais de rendre plus agréable l'écoute de vieux enregistrements. Chaque fichier ainsi constitué représente environ 15 Mo sur un disque dur, pour une moyenne de trois minutes par pièce.



Abbé Charles-Émile Gadbois (Directeur de *La Bonne Chanson*.)

L'intégration au serveur Internet de la Bibliothèque (un Hewlett-Packard Net server LH II) s'effectue à l'aide du protocole de réduction *RealAudio*, largement utilisé par les internautes. L'utilisation de la fonction « transformation en groupe » (Batch Processing) de Windows a nécessité cependant l'écriture d'un programme adapté. L'utilisateur doit disposer d'un modem de 56 K et d'un lien téléphonique à plus de 32 K pour assurer une écoute sans interruption. Le temps de chargement est de moins de cinq secondes dans la plupart des cas.



Ovila Légaré

La taille du fichier *RealAudio* varie de 500 à 900 K, et une réduction dans un rapport de 15 : 1 du « Wave » original est évidemment réalisée aux dépens de la réponse en fréquence et de l'écart dynamique. Ces fichiers ne peuvent donc être utilisés à des fins commerciales. Au cours de 1999, l'ensemble des chansons et des pièces instrumentales seront intégrées au site Internet de la Bibliothèque. □

ROBERT THÉRIEN



(Studio Edison, 22 décembre 1900).

Le violoniste Charles D'Almaine et le pianiste Frank Banta jouent devant les cornets pour l'enregistrement d'un cylindre. On aperçoit l'opérateur, en encerclé, qui tourne lui-même la manivelle de l'appareil d'enregistrement en essayant de garder un rythme constant.

# Les ressources électroniques : Un patrimoine pour les générations futures ?

La prolifération des documents électroniques et de l'information en réseau transforme peu à peu le paysage de l'édition au Québec. Au cours de la dernière décennie, les documents électroniques diffusés sur disquette, puis sur cédérom, se sont multipliés, alors qu'Internet est devenu une vaste constellation de ressources informationnelles à laquelle contribuent un nombre croissant de producteurs/éditeurs québécois.

Ce dont on parle moins, c'est la disparition prévisible, à plus ou moins long terme, de certaines ressources : anciens numéros de périodiques retirés par l'éditeur faute de pouvoir s'offrir l'espace de stockage requis; publications électroniques devenues inaccessibles parce qu'un éditeur a mis un terme à ses activités; éditions antérieures disparues au profit d'une version plus récente; etc.

On peut présumer que de telles situations iront en se multipliant au fur et à mesure que l'édition électronique gagnera en maturité. Se pose alors la question de la préservation à long terme du patrimoine publié sous forme électronique. Depuis quelques années, les bibliothèques nationales, à travers le monde, ont mené divers travaux à cet égard et mis en place divers programmes et projets pilotes. Dans cet article, nous examinerons brièvement les principaux enjeux associés au dépôt légal des publications électroniques. Nous verrons également comment, depuis 1992, la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) met en place les mesures nécessaires à la préservation à long terme du patrimoine québécois publié sous forme électronique.

## DES DOCUMENTS DOTÉS D'UNE NATURE PARTICULIÈRE

Dès 1992, à l'occasion de la révision du Règlement sur le dépôt des documents publiés afférent à Loi sur la Bibliothèque

*« Le progrès technologique a modifié la façon dont les bibliothèques s'acquittent de leur travail, mais non la raison pour laquelle elles effectuent ce travail. »*

(Kuny, Terry ; Cleveland, Gary. « The Digital Library : Myths and Challenges ». In : *IFLA Journal*, vol. 24, n° 2 (1998), p. 107)

[traduit de l'anglais]

nationale du Québec (L.R.Q., chapitre B-2.1), les documents électroniques et logiciels produits au Québec sont couverts par le programme de dépôt légal de la BNQ. L'obligation de dépôt par l'éditeur de deux exemplaires de tout document électronique ou logiciel publié au Québec a d'abord été limitée aux documents diffusés sur un support tangible (disquette, cédérom, etc.).

Depuis quelques années, plusieurs éditeurs québécois délaissent (ou s'apprentent à délaisser) les modes traditionnels de publication au profit d'une production exclusivement orientée vers un mode de diffusion virtuel : revues spécialisées acheminées aux abonnés par courrier électronique, publications électroniques diffusées à partir du site Web d'un ministère, encyclopédies avec mises à jour disponibles via Internet, etc. Afin d'accomplir pleinement son mandat patrimonial et afin d'éviter que de sérieuses lacunes n'affectent le cumul et la conservation du patrimoine documentaire québécois, la BNQ élabore présentement un programme de dépôt légal qui englobera également les « publications en réseau ».

L'extension du dépôt légal à des objets essentiellement virtuels, mouvants, souvent instables, constitue une entreprise apparemment paradoxale. Et l'intégration de ce nouveau type de publications au sein des collections documentaires traditionnelles pose un certain nombre de défis. Les principes et procédures adoptés pour

les publications traditionnelles, de type analogique (le livre ou le journal imprimé, par exemple), ne peuvent pas toujours être transposés tels quels. Le format numérique offre, d'une part, un extraordinaire potentiel sur le plan technique : duplication relativement aisée, possibilité de mise en accès des collections numériques via Internet, établissement d'un hyperlien entre la description catalographique et la publication originale, etc. Mais, d'autre part, ce format soulève plusieurs difficultés par rapport aux environnements technologique, social, légal et économique actuels.

L'impact de ces difficultés est sensible à toutes les étapes de la gestion d'une collection électronique : depuis son acquisition par dépôt légal (quels critères utiliser pour distinguer une publication électronique parmi les diverses ressources accessibles via Internet?) jusqu'à son intégration dans un programme de conservation à long terme (« rafraîchissement » périodique du support de stockage et migration vers de nouveaux environnements afin de déjouer l'obsolescence technologique), en passant par son traitement (application des normes en vigueur, mise à jour des hyperliens établis entre le catalogue et la collection électronique) et sa diffusion (respect de la propriété intellectuelle, politique de mise en accès pour les publications à accès tarifé). Et ceci n'est qu'un bref aperçu des questions auxquelles la BNQ devra apporter des réponses avant d'élargir le dépôt légal aux publications électroniques en réseau.

## QUELQUES PRINCIPES FONDAMENTAUX

La BNQ est consciente du fait qu'elle constitue un intervenant essentiel dans la préservation du patrimoine documentaire québécois publié sous forme électronique. D'autres intervenants, telles les bibliothèques universitaires et les bibliothèques publiques, ont un rôle à jouer en matière de collections numériques, mais c'est à la BNQ qu'incombe prioritairement cette mission spécifique pour l'ensemble de la production québécoise.

Compte tenu de la nature dynamique du Web, la constitution d'une collection électronique à des fins patrimoniales ne peut se limiter à « pointer » vers les publications électroniques diffusées sur leur serveur d'origine. L'absence d'une copie destinée aux générations futures (et assujettie à cet effet à un programme de conservation adéquat) signifie qu'une publication retirée du réseau public, que ce soit volontairement ou accidentellement, risque de disparaître à tout jamais sans laisser de trace.

L'archivage d'une publication électronique par son éditeur ne peut non plus suffire parce que le dépôt légal doit s'effectuer selon une perspective qui dépasse largement l'espérance de vie moyenne d'un organisme éditeur; elle dépasse également le cadre temporel lié au droit d'auteur et aux responsabilités légales liées aux archives institutionnelles. Enfin, seule la BNQ a pour mandat d'assurer la diffusion du patrimoine documentaire québécois dans son intégralité auprès de l'ensemble des citoyens.

Afin d'établir de solides repères tout au long de ses travaux, la BNQ a adopté cinq principes fondamentaux en vertu desquels :

1. elle reconnaît aux publications électroniques une importance égale à celle qu'elle reconnaît actuellement aux publications de type traditionnel ;
2. elle développera un programme de dépôt légal compatible avec le cadre législatif et réglementaire actuellement en vigueur ;
3. elle aura recours à des critères de sélection qui pourront être élargis graduellement (afin de ne pas retarder l'implantation du programme à cause des difficultés techniques que posent certains types de documents) ;

4. elle s'assurera que les publications électroniques soient déposées dès le début de leur « vie active » ;
5. elle veillera minimalement à assurer la préservation du contenu informationnel d'une publication électronique lorsque sa préservation intégrale s'avère impraticable.

## LES TRAVAUX ET LES JOURS

Un projet aussi ambitieux suppose une mobilisation significative du personnel et l'établissement de consultations et de collaborations avec des partenaires externes. La BNQ a choisi de privilégier, dans un premier temps, les publications de source gouvernementale. Ce choix est stratégique : les publications du gouvernement du Québec constituent un bien collectif essentiel. Elles représentent une source importante d'informations d'intérêt public pour l'ensemble de la collectivité québécoise. Elles constituent également une source primordiale pour certaines collectivités spécifiques, notamment la communauté universitaire.

À la BNQ, les travaux ont donc démarré à l'automne 1997 avec sa participation au Chantier en ingénierie documentaire du Conseil du trésor où les ministères et organismes du gouvernement du Québec ont été appelés à définir les moyens susceptibles d'assurer une gestion et une conservation adéquates des documents dans le contexte du développement des intranets et de l'infrastructure gouvernementale. La BNQ a participé activement à ces travaux, ce qui lui a permis de mieux connaître le nouvel environnement au sein duquel évolueront les éditeurs québécois de publications officielles et d'esquisser les grandes lignes de son programme de dépôt légal des publications électroniques en réseau.

Un comité de travail interne réunissant des intervenants de tous les secteurs de la BNQ a été mis sur pied en juin 1998. Le comité de travail et le conseil d'administration de la BNQ ont entériné le contenu d'un document de réflexion qui jette les bases du projet. Intitulé « Dépôt légal des publications électroniques : Document de réflexion » ce document peut être consulté sur le site Web de la BNQ à l'adresse suivante : <http://www2.bibliat.gouv.qc.ca/texte/t0410.htm>

Dans la foulée des travaux du Chantier en ingénierie documentaire, la BNQ participe à un projet-pilote mené conjointement avec les Archives nationales du Québec (ANQ), le ministère de l'Éducation et Hydro-Québec. Appelé à se déployer entre septembre 1998 et janvier 2000, ce projet-pilote permettra notamment à la BNQ de valider et de développer les politiques et procédures figurant dans son document de réflexion et d'élaborer les outils nécessaires à la gestion de la collection électronique.

La BNQ suit attentivement les travaux menés dans ce domaine par les bibliothèques, et plus particulièrement par les bibliothèques nationales, notamment la Bibliothèque nationale du Canada. Ces travaux s'effectuent sur un terrain encore relativement inexploré. Plusieurs inconnues subsistent. Le corpus des publications électroniques est en cours de développement, il est encore difficile de dégager des tendances certaines. Tandis que le dépôt légal dans le domaine du livre constitue désormais une tradition généralement intégrée dans la pratique des éditeurs québécois, comment l'intervention de la BNQ sera-t-elle accueillie dans le champ de l'édition électronique en réseau? Puisqu'il n'existe encore aucun modèle fonctionnel « grandeur nature », quels seront les impacts humains, économiques et technologiques d'un tel projet? On devra aussi résoudre les difficultés liées à l'absence de normes reconnues et de projets concluants quant à la préservation à long terme de l'accès aux ressources électroniques.

Les grands projets à caractère technologique peuvent être gravement compromis par l'adoption de perspectives trop courtes. On le sait maintenant, la « myopie », en matière technologique, engendre éventuellement des scénarios du type de celui du « bogue de l'an 2000 ». Le défi consiste à contourner les impasses qui ponctuent nécessairement l'aventure par des décisions éclairées qui misent avec discernement sur l'extraordinaire potentiel de la technologie. Dans le cas du dépôt légal des publications électroniques, il en va de notre capacité à relever le défi de jeter un pont vers les générations futures. □

DANIELLE LÉGER  
Section du dépôt légal

**Port de retour garanti**  
Bibliothèque nationale  
du Québec  
2275, rue Holt  
Montréal (Québec)  
H2G 3H1



#### Couverture :

**Enregistrement d'une fanfare chez Edison (27 décembre 1900). Le rayon de captage du système d'enregistrement acoustique d'alors ne dépassait trois mètres. Il fallait grouper les musiciens, souvent sur des estrades, autour des cornets de captage (visible derrière le chef d'orchestre).**

**Président et directeur général**  
Philippe Sauvageau

#### Comité de rédaction

**Président :** Claude Fournier  
**Secrétaire du comité :** Daniel Chouinard  
**Membres :** Geneviève Dubuc, Marcel Fournier, Jeannine Rivard, Suzanne Rousseau  
**Conception graphique :** Louise Lecavalier  
**Correctrice :** Christiane Lacroix

Dépôt légal – 1999  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0835-8672

*À rayons ouverts* est publié trimestriellement et distribué gratuitement à toute personne qui en fait la demande. La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source. Prière de nous en aviser.

On peut se procurer *À rayons ouverts* en s'adressant à la  
Bibliothèque nationale du Québec  
Section de l'édition  
2275, rue Holt  
Montréal (Québec)  
H2G 3H1

Téléphone : (514) 873-1100, poste 158  
ou 1 800 363-9028 pour les autres régions du Québec.

Également accessible à notre site Web à l'adresse suivante :  
<http://www.bibliinat.gouv.qc.ca>

Pour faciliter un changement d'adresse, veuillez nous indiquer votre numéro d'abonné.



**Bibliothèque nationale  
du Québec**

## AVIS DE RECHERCHE

La Bibliothèque nationale du Québec est à la recherche des ouvrages suivants afin de compléter ses collections. Toute personne susceptible de fournir l'un de ces documents est invitée à s'adresser à Daniel Chouinard au (514) 873-1100, poste 341, ou au 1 800 363-9028, poste 341 ou par courrier électronique à l'adresse [d\\_chouinard@biblinat.gouv.qc.ca](mailto:d_chouinard@biblinat.gouv.qc.ca).

**Beauchamp, Dominique.** *Qui a tué mon enfant ?*: Jean-Guy Tremblay. Montréal : Éditions Mauguin, 1990?, 190 p.

**Boudou, Jean-Raymond.** *L'Éternité est une femme*. Outremont : Poésie québécoise, 1993, 205 p.

**Chaput, Benoît.** *Veillez agréer*. Montréal : L'Oie de Cravan, 1994.

**Chaput, Donald. François X. Aubry :** Trader, Trailmaker and Voyageur in the Southwest, 1846-1854. Glendale, Calif. : A.H. Clark Co., 1975, 249 p.

**Crépeau, Jean-François.** *25 ans dans la vie de Marcel Dubé*. Montréal : Éditions La Presse, 1977, 535? p.

**Fauteux, Aegidius.** *Le Courrier historique et littéraire de « La Patrie »*. Montréal : La Patrie, 1935-36., 194 p.

**Ferguson, Trevor.** *Onyx John*. Toronto : McClelland and Stewart, 1985, 355 p.

**Fuller, R. B.** *Manuel d'instruction du vaisseau spatial Terre*. Montréal : Jean Basile, 1980.

**Jomphe, Roland.** *Aux îles de Mingan*. Ottawa : Parcs Canada, 1983, 71 p.

**Jomphe, Roland.** *Îles de Mingan ou de chez nous dans les saisons de l'infini*. Havre Saint-Pierre : R. Jomphe, 1985, 75 p.

**Ruryk, Jean.** *Chicken Little was right*. New York : St. Martin's Press, 1994, 204 p.

**Yelin, Shulamis.** *Many Mirrors, Many Faces*. London, Ont. : South Western Ontario Poetry, 1986, 28 p.

**Yelin, Shulamis.** *Seeded in Sinai*. New York : Reconstructionist Press, 1975, 144 p.